

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU**

## **AVIS PUBLIC**

**Est par les présentes donné par le soussigné ce qui suit :**

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Plaisance, à son assemblée spéciale tenue le 3 mars 2014, en l'hôtel de ville, a présenté le règlement suivant :

Règlement #414-14 sur l'éthique et la déontologie des élu(e)s municipaux

**AVIS PUBLIC** est aussi donné que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du Directeur général/Secrétaire-trésorier, en l'hôtel de ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures de bureau.

**Donné à Plaisance ce 5e jour du mois de mars deux mille quatorze (2014).**



---

Paul St-Louis  
Directeur général/Secrétaire-trésorier